

COMMUNE DE VASSIEUX EN VERCORS**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL n° 06****Séance du 03 Juillet 2025**

L'an deux mil vingt-cinq le 03 Juillet, le Conseil Municipal de la commune de Vassieux en Vercors dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie

Sous la Présidence de Monsieur Thomas OTTENHEIMER Maire

Date de la convocation du Conseil Municipal : 25/06/2025

Nombre de Conseillers en exercice : 8 Présents : 7 Votants : 7

Présents : Nelly GUILLET - MAGNIN Rachel - Thomas OTTENHEIMER- Christophe TORREGROSSA - Dominique GUILLET-

Denis PELLISSIER -Nicolas MORFIN

Excusé : Anthony AUDRAPT

Secrétaire de séance : Nelly GUILLET

Délibération n° 2025-06-006

**Plan de financement stabilisé dans le cadre de la restauration et de la mise en tourisme des
Moulins à vent de la Mure**

Monsieur le Maire, après avoir rappelé que :

- La commune a engagé un ambitieux projet de restauration des moulins à vent de la Mure.
- La maîtrise d'œuvre a été recrutée : groupement de AF trait d'architecte, Audrey Caparros et Eric Drouard
- Le Préfet de la Drôme a donné son accord pour déroger à la règle de plafonnement des financements publics à hauteur de 80%,
- Les sollicitations financières ont été faites auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles, du Conseil Départemental de la Drôme, de la Région Auvergne Rhône-Alpes et du FEDER,

Présente le plan de financement stabilisé par les financeurs :

Dépenses	Ressources			
		Partenaires	Montant alloué	Taux sur le coût total
Dépenses volet 1 : restauration, aménagements, travaux et MOE	DRAC		96 127,13€	11,87%
		CD26	62 250,00€	7,69%
		Région AURA (patrimoine)	80 095,40€	9,89%
Dépenses volet 2 : mise en tourisme et prestations	Région AURA (Tourisme)		28 750,00€	3,55%
		FEDER	461 623,16€	57%
<i>Sous total co-financements publics</i>			728 845,69€	90%
	Mécénat VESPA		40 000€	4,94%

COMMUNE DE VASSIEUX EN VERCORS

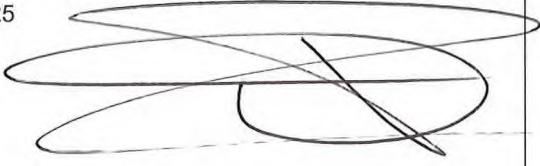
		Mécénat CA et FDP (en cours)	-	-
		Autofinancement Commune	41 019,50€	5,06%
<i>Sous total apport Commune</i>			81 019,50€	10%
TOTAL			809 865,19€	100%

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, en avoir délibéré, il est proposé au conseil municipal de

- **Valider** le plan de financement ajusté
- **Autoriser** le Maire à solliciter les financements de la Direction Régionale des Affaires Culturelles, du Conseil Départemental de la Drôme, du FEDER et de la Région Auvergne Rhône-Alpes selon le tableau de financement ci-dessus
- **Donner pouvoir** au Maire pour signer les documents relatifs à cette opération

La présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet de la Drôme. Elle sera en outre publiée pendant un mois en mairie. Le Tribunal Administratif peut être saisi au moyen de l'application informatique télérecours citoyen accessible par le biais du site www.telerecours.fr.

Fait et délibéré en séance le 03 Juillet 2025

Résultat du vote		Pour extrait certifié conforme,
Pour	7	A Vassieux-en-Vercors, le 07 Juillet 2025
Contre		
Abstention		Le Maire Thomas OTTENHEIMER

La présente délibération est exécutoire de plein droit conformément à la loi du 2 mars 1982 relative à la liberté des communes. A cet effet, Monsieur le Maire soussigné, certifie en avoir assuré la publicité et la transmission ce jour, pour visa, à Monsieur le Préfet.